



Strasbourg post-carbone ?

Entretien avec Benoît Vimbert,
Agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

La Rédaction : Avec d'autres villes, Strasbourg est régulièrement citée parmi les « villes-vitrines » en matière de mobilité urbaine. Quelles sont, pour vous, les spécificités strasbourgeoises qui lui valent cette image flatteuse ?

B.V. D'abord le tramway, sans surprise ! Strasbourg a fait partie des pionniers en y intégrant une dimension urbaine très forte. Il s'insère dans une politique globale de déplacements coordonnée et cohérente. C'est aussi un projet urbain permettant la requalification des espaces publics, la piétonisation, ... tant au centre qu'en périphérie. Autre spécificité locale, le vélo qui représente 8 % des déplacements, soit deux à quatre fois plus que la plupart des autres agglomérations françaises... sans atteindre les sommets de certaines métropoles rhénanes.

L.R. Une fois constaté le leadership incontesté en matière de pratique du vélo, comment analysez-vous ce phénomène ?

B.V. L'usage élevé du vélo est une spécificité bas-rhinoise, et pas exclusivement strasbourgeoise. Il est bien sûr lié à l'offre importante en itinéraires cyclables, mais bien d'autres critères jouent, comme les services ou la qualité du cadre de vie qui rendent les modes actifs agréables et performants. C'est quand même mieux de faire du vélo sur une piste cyclable en site propre, le long d'un canal entouré d'arbres que coincé sur une bande cyclable étroite sur une 2x2 voies !

Pour faire encore mieux, la question de l'image semble fondamentale. Aujourd'hui, le tramway est un élément fort d'identité strasbourgeois. Cela va jusqu'à sa présence sur les cartes postales. On n'en est pas encore là avec les pistes cyclables !

L.R. Comme presque toutes les villes, Strasbourg a vu sa mobilité en voiture baisser, et comme certaines villes (Lyon et Lille par exemple), sa mobilité totale baisser également assez nettement. Cette baisse a-t-elle surpris localement, et comment a-t-elle été « digérée » ?

B.V. La baisse de la mobilité totale n'a pas vraiment surpris, ni posé de problèmes de « digestion », parce qu'elle s'inscrit dans une tendance nationale. Elle est d'abord liée à une modification des modes de vie (développement de la journée continue, rationalisation des déplacements à l'échelle de la semaine, ...) et dans une moindre mesure au vieillissement de la population. Le passage sous la barre des 50 % de part modale de la voiture (de 53 % à 46 %) au profit des autres modes est vécu comme le résultat positif d'une politique des déplacements continue et cohérente. C'est aussi une incitation à continuer à avancer à l'heure où la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) révisé son PDU.



En page 2 : le nombre du mois...

Centre d'études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

L.R. Je crois savoir que vous avez fait des analyses des relations entre habitat et mobilité. Qu'en avez-vous tiré ?

B.V. Les logiques de se déplacer et d'habiter sont soumises à des facteurs communs, comme l'âge, la composition familiale, la situation socio-économique qui ont un impact sur les mobilités à la fois quotidienne et résidentielle. Or dans le parc social, la faiblesse de la mobilité ne s'explique pas par les seuls facteurs démographiques ou économiques. Aux difficultés économiques et sociales quantifiables s'ajoute un frein à la mobilité probablement lié à un sentiment de cloisonnement.

L.R. Comme dans d'autres grosses agglomérations, le projet de contournement autoroutier fait débat. Quelles sont les positions de l'État et des Collectivités locales ?

B.V. Pour l'État, ce contournement de Strasbourg vise prioritairement à assurer la continuité autoroutière Nord Sud, dans un objectif de fluidité des circulations nationale et internationale gênée par la congestion des accès à Strasbourg. Pour la CUS, ce projet ne répond pas aux enjeux de forte réduction du trafic routier entrant au centre, à la fois pour des raisons de santé publique et de fonctionnement urbain. Aujourd'hui, l'État et la CUS se réunissent régulièrement, notamment dans le cadre du PDU, pour travailler sur les accès à la CUS à travers la requalification de l'autoroute.

L.R. Vous sortez régulièrement des fiches synthétiques. Pensez-vous qu'elles sont connues ailleurs qu'à Strasbourg ? Les enquêtes - ménages déplacements vous semblent-elles suffisamment exploitées et diffusées ?

B.V. Les Autorités Organisatrices de Transports ont partagé une ambition forte pour la réalisation de l'EMD de 2009 à l'échelle départementale. La condition de cette ambition était aussi que l'agence d'urbanisme valorise les résultats d'analyses à travers des notes et débats. Une page web y est spécifiquement dédiée :

http://www.adeus.org/Etudes/Connaissance_Territoire/enquete-menages-deplacements-2009

Au-delà des collectivités locales, ces résultats ne sont guère connus que dans les agences d'urbanisme et au Certu. Leur diffusion à l'échelle nationale, dans des logiques collaboratives reste encore à organiser. La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) commence modestement à y travailler.

L.R. La ville post-carbone : utopique, réaliste ?

B.V. Soit pour des raisons environnementales (choisies), soit pour des raisons d'épuisement des ressources (subies), la consommation d'énergies fossiles devra diminuer. L'inconnue, c'est quand ?

Pour autant, on se rend compte que la ville peut déjà partiellement fonctionner de manière post-carbone. L'ADEUS creuse actuellement le concept de « métropole de proximité », en vérifiant la part des résidents de la CUS disposant des principaux services quotidiens à proximité du domicile, même si leurs modes de vie ne les conduisent pas à les utiliser aujourd'hui. C'est un des axes de réflexion majeurs de l'ADEUS.

■ Contact : Benoît Vimbert - b.vimbert@adeus.org

Le nombre du mois...

1,4 million d'euros

C'est le coût de l'enquête « Transport de Marchandises en Ville » en cours dans la région Île-de-France. Il s'agit de trois enquêtes « emboîtées » financées pour 50 % par la région, 30 % par le MEDDTL, 20 % par l'Ademe. Un groupement de commande, piloté par la région, lie les financeurs pour mener cette démarche.

Un échantillon de 1 900 établissements représentatifs des activités économiques, de la boulangerie à l'entrepôt logistique, sont interrogés en face à face sur leurs livraisons et enlèvements. Les chauffeurs qui les desservent sont interrogés à leur tour sur leur activité (1 400 questionnaires attendus) puis les entreprises de transport concernées, en insistant sur le phénomène de la sous-traitance.

Les pratiques logistiques seront finement décrites, permettant de renouveler la base de connaissance créée lors des enquêtes sur Bordeaux (1994), Marseille et Dijon (1997) et de quantifier les évolutions et changements d'organisation.

Bordeaux lance le renouvellement de la précédente enquête selon les mêmes modalités. Marseille manifeste son intérêt pour un renouvellement de son enquête. Une rencontre avec les collectivités intéressées est organisée le mercredi 11 mai à Bordeaux à l'occasion du carrefour à mi-parcours du Prédit.

■ Contact : Certu - Régis de Solère - regis.de-solere@developpement-durable.gouv.fr
Jean Thevenon - jean.thevenon@developpement-durable.gouv.fr

À CHARTRES, une bonne nouvelle n'arrive jamais seule !

Les demandeurs d'emploi qui décrochent un contrat de trois mois ou plus (qu'il s'agisse d'un CDD ou d'un CDI) bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un mois gratuit d'abonnement au réseau de transport urbain de l'agglomération de Chartres. Cette offre attractive et innovante, mise en place depuis le début de l'année, est à l'initiative de l'exploitant du réseau TC qui a réalisé un partenariat avec Chartres Métropole et Pôle Emploi. La montée en régime est progressive, les conseillers de Pôle Emploi devant, en plus de leurs missions habituelles, faire passer l'information aux nouveaux embauchés. L'objectif est de faire découvrir le réseau de transport urbain à de nouveaux clients, notamment ceux qui ont besoin de se déplacer et pas forcément la possibilité de se motoriser, avec l'idée de pouvoir en fidéliser certains.

L'expérimentation, prévue pour une durée de 6 mois, a débuté en janvier et le nombre de bénéficiaire reste pour l'instant modeste avec 12 personnes ayant souscrit un abonnement d'un mois gratuit. Il faut cependant noter que l'objectif est atteint, avec 9 personnes qui se sont réabonnées (au tarif normal cette fois-ci) pour le mois suivant, soit un taux de fidélisation de 75 % ! À la vue de ces premiers résultats encourageants, Chartres Mobilité souhaite dès à présent pérenniser l'offre au delà de la période expérimentale.

■ **Contact : Chartres Mobilité / Filibus** - Alain de Corson
02 37 35 79 00 - alain.decorson@veoliatransdev.com

Bilan du e-covoiturage dans le VERCORS

Le Conseil Général de l'Isère avait lancé l'automne dernier une expérience de e-covoiturage pour les habitants du Vercors, nombreux à descendre du plateau pour travailler dans l'agglomération grenobloise. Plutôt que de se regrouper via un site de covoiturage classique, il leur était proposé du covoiturage dynamique, c'est-à-dire une organisation temps réel via l'utilisation de smartphones. Le CG avait même distribué (en prêt) 100 smartphones.

Au bout de deux mois d'expérience, le projet a prouvé sa pertinence avec quelque 500 abonnés au système, 400 conducteurs et 100 passagers.

Par contre, dans les critères de réussite, la question de la couverture réseau est apparue essentielle (elle n'était pas très bonne dans le Vercors), de même qu'un bon taux d'équipement de base des habitants en smartphone (le CG n'apportant qu'un complément). L'implantation des points d'arrêt/de rencontre et leur visibilité méritent un soin particulier, et le détour maximal demandé au conducteur est à limiter.

Dans l'optique d'une généralisation du e-covoiturage à l'ensemble du département, le Conseil Général a décidé de reconduire l'opération dans un secteur plus propice, la vallée du Grésivaudan, un secteur d'expansion périurbaine de l'agglomération grenobloise et sur l'axe Bourgoin-Lyon.

■ **Contact : Conseil Général de l'Isère** - Yvan Martinod
04 76 00 31 49 - y.martinod@cg38.fr

Des transports à la demande pour 2 euros dans le TERRITOIRE DE BELFORT

Partant du constat que, sans voiture, les habitants des zones rurales sont privés de mobilité, le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort vient de généraliser un système de transport à la demande à l'ensemble du département. Via des TAD en correspondance sur les lignes régulières départementales, les résidents des communes rurales peuvent ainsi rallier Belfort, ou à l'inverse les Belfortains peuvent se rendre dans le reste du département.

La réservation se fait jusqu'à une heure avant le départ, par téléphone, et d'ici peu par internet. Le trajet coûte 2 euros, avec correspondances illimitées sur le réseau régulier. Le paiement se fait avec le Pass Optymo, mis en place l'an dernier dans le département (système d'abonnement avec post-paiement sur la base de la consommation réelle).

Le territoire départemental est découpé en 7 secteurs. Les horaires de passage dans chaque commune sont préfixés pour permettre la correspondance avec le réseau des lignes régulières Optymo. Sur 2 secteurs, le service permet un aller retour à l'heure, sur les autres, un aller-retour toutes les deux heures. Le service fonctionne du lundi au samedi inclus de 7 h à 20 h.

L'objectif du SMTC est de passer la clientèle de 10 000 à 100 000 voyageurs annuels à terme, pour un coût estimé à 400 000 euros par an.

■ **Contacts : SMTC du Territoire de Belfort**
Xavier Bourbonnaud 09 77 05 41 06
bxavier@wanadoo.fr

Adoption finale du PDU 2010-2020 de LILLE MÉTROPOLE

Après son premier PDU adopté en juin 2000 et évalué en 2005, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) a lancé sa révision dès 2006. Le nouveau projet a été arrêté en avril 2010 par le conseil communautaire.

Une phase de consultation a été ensuite menée. La Commission d'enquêtes a analysé les quelques 1 000 remarques et a proposé 10 amendements principaux et quelques corrections mineures. Le projet arrêté en avril 2010 a été modifié en conséquence et approuvé en avril 2011. Ce document opposable constitue une contribution importante au volet « déplacements » du futur SCOT et ses orientations devront être déclinées dans les programmes et documents d'urbanisme communautaires, et notamment le plan local d'urbanisme.

L'objectif principal est de promouvoir une mobilité durable qui s'appuie sur le concept de « Ville intense ». Ce PDU, se décline en 6 axes et 170 actions :

- ville intense et mobilité ;
- réseaux de transports collectifs ;
- partage de la rue et des modes alternatifs ;
- transports de marchandises ;
- environnement, santé et sécurité de personnes ;
- mise en œuvre, suivi et évaluation.

■ **Contact : LMCU** - Fatima Khadir 03 20 21 20 21



La formation continue de l'École des Ponts ParisTech

Le budget transports en période de crise: comment redéployer et réorganiser les offres ? les 17 et 18 mai à Nantes.

TCSP module 4 - Conduire un projet de transport collectif urbain et ferroviaire périurbain; approche méthodologique et atelier d'application, du 17 au 19 mai.

Grenelle: la relance des PDU: élaborer, suivre, réadapter, du 17 au 19 mai.

Cycle intermodalité: définir un cahier des charges d'un système d'information multimodale, les 24 et 25 mai.

Cycle Viabilité Hivernale - Module 1: Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'organisation de la viabilité hivernale, du 24 au 26 mai.

Conduire la délégation d'un service public de transport, le 26 mai.

Génie civil ferroviaire: spécificités techniques et évolutions, du 7 au 9 juin.

Aménager les traverses de petites agglomérations: enjeux, responsabilités, méthodologie et dispositifs, du 7 au 9 juin.

Partage de l'espace public et aménagements associés aux transports en commun: tramways et BHNS, du 21 au 24 juin à Nantes.

La signalisation verticale: actualité réglementaire et mise en application, les 28 et 29 juin à Nantes.

Les équipements ferroviaires: fonctions, contraintes et mise en œuvre - Atelier d'application, du 28 au 30 juin.

Cycle Sécurité Routière - Module 4: Méthodologie des études de sécurité et aménagements en milieu urbain, les 27 et 28 septembre.

La sécurité ferroviaire du réseau européen aux réseaux locaux: gestion de la sécurité et instruction de dossiers de sécurité, du 27 au 29 septembre.

■ Contact : **ENPC** - Louisa Belkalem
01 44 58 27 13 - louisa.belkalem@mail.enpc.fr



Le 26 mai 2011 à Lyon

Club Mobilité du Certu n° 16

**Mobilités de demain :
Chine, Inde, Japon...**

Depuis quelques années, le centre de gravité du monde se déplace de manière inexorable vers l'Extrême-Orient. Il semble urgent d'aller voir là-bas ce qui est en train de se passer, ce qui peut-être nous attend bientôt, quelles bonnes pratiques nous pourrions intégrer à nos politiques de mobilités urbaines... ? demain est ailleurs...

Programme de la journée :

Présentation du thème par **J.L. Helary**, directeur du Certu, **F. Beaucire**, professeur université Paris 1 Panthéon Sorbonne, directeur du magistère aménagement et **J.M. Guidez** - Certu

Les nouvelles mobilités urbaines en Chine
J.F. Doulet - responsable du programme Chine pour l'institut pour la ville en mouvement

Péage et limitation de la voiture : Singapour après 35 ans de politique volontariste ?

P.H. Emangard - animateur du pôle transports CNFPT, La Rochelle

Vécus dans les foules tokyoïte et parisienne
N. Abe - doctorante RATP-EHESS

Le riskshaw indien à moteur à la conquête du monde ?
P. Tastevin - anthropologue

Un regard sur le Japon

B. Faivre d'Arcier - professeur au LET, université Lyon 2

Usages de la voiture à Bombay

G. Lesteven - doctorante université Renault - Paris 1

Chongqing : Toulouse puissance 10 !

F. Saint Paul - chef de département Cete Toulouse

Synthèse de la journée **F. Beaucire**

Témoin de la journée : **F. Angotti** - directeur Asie-Pacifique Véolia.

■ Programme complet disponible sur : www.certu.fr

Contact inscription : **AITPE** - Delphine Betka
delphine.betka@entpe.fr - 04 72 04 70 02



■ POITOU-CHARENTES ■
Pôle national déplacements

Formation CNFPT La Rochelle

Susciter et accompagner les Plans de Déplacement d'Établissement, du 23 au 26 mai à **La Rochelle**.

Optimisation des circulations de marchandises en ville, du 6 au 9 juin à **La Rochelle**.

Stationnement : approches juridique et financière, du 14 au 16 juin à **La Rochelle**.

Les DSP en transport public, du 20 au 24 juin à **La Rochelle**.

Formation de formateurs d'accompagnateurs « Carapate », les 28 et 29 juin à **Poitiers**.

Optimisation d'un réseau de transport collectif non urbain, les 29 et 30 juin à **Paris**.

Évaluation et révision des PDU, du 20 au 23 septembre à **La Rochelle**.

Stationnement et aménagement de l'espace public, du 26 au 29 septembre à **La Rochelle**.

■ Contact : **CNFPT La Rochelle** - 05 46 50 53 52
Sandrine Outreman - sandrine.outreman@cnfpt.fr



Enquête Transports Collectifs Urbains (TCU)

L'enquête annuelle sur les TCU de Province est menée par le Certu en collaboration avec les Cete, pour le compte de la DGITM et ses partenaires GART et UTP.

Lancée le 4 avril 2011, la collecte des données de l'année 2010 est en cours.

Les autorités organisatrices de transports des réseaux de province et leurs exploitants sont invités à répondre à l'enquête, **avant le 16 juin 2011**.

Pour répondre à l'enquête (accès restreint):
<https://enquetetcu.fr>

■ Contact : **Certu**
blandine.gibier@developpement-durable.gouv.fr



Actualités stationnement Rencontres Scientifiques et Techniques Territoriales : retour sur le séminaire stationnement de Poitiers

Les 5 et 6 avril derniers à Poitiers, un peu plus de 120 ingénieurs et techniciens essentiellement issus de collectivités mais aussi des élus et des bureaux d'études se sont réunis lors de ces rencontres organisées par le Certu et le CNFPT, en collaboration avec l'AITF, le GART et Technicités.

En quoi le stationnement est-il toujours au cœur des politiques urbaines ? En quoi les politiques ont-elles évolué depuis 20 ans ? Quelles avancées se profilent pour demain (nouvelles demandes, nouveaux outils : procès verbal électronique...) ? Quelle acceptabilité par la population d'une telle politique ? Quelles marges de manœuvre pour les élus ? Quels arguments plaident en faveur d'une décentralisation du stationnement ?

Tels furent les principaux points abordés. Les diaporamas présentés sont disponibles sur le site :
www.evenements.cnfpt.fr/rstt
(rubrique acte des rencontres)

■ Contact : **Certu**
daniele.vulliet@developpement-durable.gouv.fr

15 et 16 juin 2011 Parkopolis Paris : « Du stationnement à la mobilité »

La Fédération Nationale des Métiers du Stationnement organise la 10^e édition de Parkopolis. Cette manifestation comporte :

- **un salon des professionnels du stationnement** regroupant des constructeurs d'ouvrages, des industriels fournisseurs, des prestataires de services associés (autopartage, recharges de véhicules électriques...) et des exploitants publics ou privés.
- **des conférences** : elles porteront sur les enjeux et perspectives du secteur du stationnement dans les domaines sociaux, juridiques, techniques, de la monétique, de la voirie, de la surveillance du stationnement, de la communication et de l'intermodalité.

Parmi les thèmes abordés : « Quelles incidences de l'intercommunalité sur les contrats ? »

« Comment poursuivre la professionnalisation et la valorisation des métiers ? » ; « Quels systèmes d'informations au service de la mobilité ? »

« Comment intégrer les véhicules écologiques dans les parcs de stationnement et en voirie ? »

■ Pour en savoir plus :
http://salons.groupemoniteur.fr/salon_parkopolis

Appel à communication CONGRÈS ATEC-ITS France 2012

Le prochain congrès ATEC-ITS France est organisé le **1^{er} et 2 février 2012** au Palais des congrès de Versailles sur le thème :

« Intelligence dans les déplacements : de la recherche aux pratiques »

Des exposés sont attendus sur les questions de télécommunication, d'aménagement et équipement des infrastructures, de transport de fret et d'exploitation des réseaux.

Les angles d'approche des thématiques seront les 4 grands défis qui se présentent aux professionnels et aux responsables : défi économique, énergétique, environnemental et social.

■ **Date limite de remise des propositions : 29 juin 2011**
En savoir plus : www.atec-itsfrance.net

Deux-roues motorisés et obstacles

Erratum : cet ouvrage présenté en « Bibliographie » dans *Transflash* d'avril 2011 (n° 362 - page 9) est disponible gratuitement et non au prix de 15 € sur : www.certu.fr/catalogue

La mobilité dans les villes moyennes

Exploitation des enquêtes déplacements
villes moyennes 2000 - 2010

Ouvrage (68 pages) publié par le Certu dans la collection « Dossiers »



Les villes de 20 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations constituent le cadre de vie de près d'un quart de la population française.

Au début des années 2000, le Certu, avec l'appui des Cete, a mis en place une méthode de recueil des données de mobilité adaptée aux villes moyennes. Cette méthode concerne les agglomérations dont le pôle urbain ne dépasse pas 100 000 habitants, le périmètre de l'enquête pouvant lui-même les dépasser.

Entre 2000 et 2010, quinze enquêtes ont été réalisées selon cette méthode standard Certu.

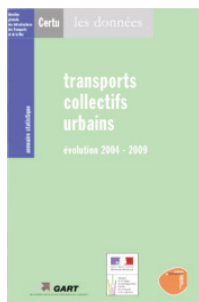
L'analyse des résultats de ces enquêtes permet de mettre en évidence des particularités en matière de déplacements dans ces villes moyennes, notamment au regard des pratiques de mobilité dans les agglomérations millionnaires telles que Lille, Lyon et Marseille.

C'est tout l'objet de ce panorama que de faire connaître les déterminants de la mobilité en villes moyennes.

■ **Disponible uniquement en téléchargement gratuit sur :**
www.certu.fr/catalogue

Annuaire statistique Transports collectifs urbains 2010 Évolution 2004 - 2009

Ouvrage (467 pages) réalisé par le Certu (Collection « Les données ») pour le compte de la DGITM à partir des résultats de l'enquête annuelle menée en collaboration avec le GART, l'UTP et les Cete



Cet ouvrage présente les informations statistiques relatives à 196 réseaux de transports collectifs urbains.

Les données sont présentées en évolution de 2004 à 2009.

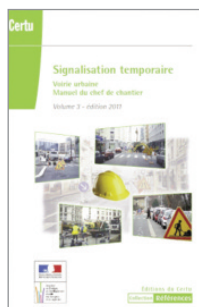
Celles-ci portent principalement sur les caractéristiques des réseaux, l'offre, l'usage, le parc de véhicules, le personnel et la tarification. Ce document comporte également quelques données financières et des ratios. Il permet de situer l'importance économique de ce secteur et de comparer les réseaux entre eux ainsi qu'à des moyennes.

■ **Pour commander l'ouvrage :** www.certu.fr/catalogue
ou Certu - Bureau des ventes - 04 72 74 59 59
bventes.certu@developpement-durable.gouv.fr - 45 €
Une version cédérom est également disponible - 40 €

Signalisation temporaire - Voirie urbaine

Manuel du chef de chantier édition 2011

Ouvrage (124 pages) publié par le Certu dans la collection « Références »



Ce guide technique actualise le manuel du chef de chantier urbain paru en 1985 en tenant mieux compte des usagers vulnérables et du développement des TC. Il explicite les principales règles et recommandations pratiques s'appliquant aux balisages des chantiers en milieu urbain et s'adresse aussi bien aux gestionnaires, aux contrôleurs qu'aux autres intervenants publics ou privés, concernés par les chantiers sur la voirie.

Après un rappel des principes généraux et des critères d'efficacité, l'ouvrage décrit la réalisation de la signalisation réglementaire dans les différentes situations rencontrées en milieu urbain : signalisation d'urgence et danger temporaire, travaux sur trottoir, chantiers fixes, chantiers mobiles, déviation de la circulation, pose et dépose de la signalisation.

■ **Pour commander l'ouvrage :** www.certu.fr/catalogue
ou Certu - Bureau des ventes - 04 72 74 59 59
bventes.certu@developpement-durable.gouv.fr - 45 €

12 et 13 mai 2011

Mobilité intelligente pour de meilleures villes

Conférence finale du projet européen CityMobil organisée à La Rochelle.

■ *En savoir plus :* <http://www.citymobil-project.eu/site/en/Conference.php>

Contact : polis@polis-online.org

18 au 20 mai 2011

ECOMM 2011 - La crise économique, une opportunité pour le management de la mobilité

Conférence Européenne du Management de la Mobilité organisée à Toulouse par Tisséo - SMTC avec le soutien de la mairie de Toulouse.

■ *Inscriptions :*

<http://www.ecomm2011.eu>

23 mai 2011

Le code de la rue : démarche nationale et réalisations locales, des actions en faveur de la sécurité des usagers

Journée nationale organisée à Paris par la DSCR (Délégation à la sécurité et à la circulation routières) en partenariat avec le Certu et le Cete de l'Ouest.

■ *Programme sur :* www.certu.fr

> *Sécurité et circulation routières* > Agenda

Inscription gratuite, dans la limite des places disponibles sur :

<http://enqueteur.cete-ouest.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=51439&lang=fr>

25 mai 2011

Nouveaux services, intermodalité et modes doux

Réunion ouverte de suivi de recherche organisée par le Predit (GO n°3) à Lyon, dans les locaux du Grand Lyon.

■ *Inscriptions obligatoires auprès de Stéphane Ruellan :* ruellan@provaltis.com

Pour en savoir plus :

www.predit.prd.fr > Agenda

27 mai 2011

Réseaux de transports en commun : comment allier performance et service public ?

Journées d'échanges organisées à Antibes Juan-les-Pins par AGIR, le transport public indépendant et la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA).

■ *Inscription gratuite.*

Programme sur :

www.agir-transport.org

Contact :

anna.bellamy@agir-transport.org

30 mai 2011 (14 h à 17 h)

Impact du stationnement sur la consommation d'espace urbain

« Rendez-vous » organisé à Lille par le Cete Nord-Picardie.

■ *Contact :* Céline Hamerel

03 20 49 62 29

rdv.cete-nord-picardie@developpement-durable.gouv.fr

8 au 10 juin 2011

La 2^e révolution automobile est-elle en cours ?

19^e colloque du GERPISA (réseau international de recherche) organisé à Paris par l'ENS de Cachan.

■ *En savoir plus, inscriptions :*

www.gerpisa.org

15 juin 2011

Les bus à haut niveau de service : une solution pour les territoires

Colloque organisé à Toulouse par le Gart et Tisséo - SMTC.

■ *Contact :*

colloque-bhns-15juin@tisseo.fr

16 juin 2011 (après-midi)

Cloisonnée, partagée, connectée : quelle sera la mobilité de demain ? Quelques pistes de réflexion

Colloque organisé à Nantes par Observatoire Régional des Transports des Pays de la Loire.

■ *Contact :* Pascale Tapias 02 53 46 58 89

pascale.tapias@observatoire-transport-pays-de-la-loire.fr

29 et 30 juin 2011

Journées AGIR : Le service public à la conquête du consommateur

Congrès organisé à La Rochelle par l'Association AGIR, le transport public indépendant. Au programme : conférences et salon des industriels et des sociétés de service du transport collectif.

■ *En savoir plus :*

www.agir-transport.org

Pour vous abonner à Transflash (version électronique exclusivement), il suffit de remplir le formulaire d'inscription sur :

www.certu-liste.com

Rédacteur en chef

Jean-Marie GUIDEZ

CERTU
04 72 74 58 27
jean-marie.guidiez@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs régionaux

*Alsace - Champagne-Ardennes
Lorraine*

François BRUNEL
CETE de l'Est
03 87 20 45 19
francois.brunel@developpement-durable.gouv.fr

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*
Julien PHILIPOT
CETE du Sud-Ouest
05 62 25 93 60
julien.philipot@developpement-durable.gouv.fr

*Auvergne - Bourgogne
Franche-Comté
Rhône-Alpes*
Françoise MERMOUD
CETE de Lyon
04 72 14 31 58
francoise.mermoud@developpement-durable.gouv.fr

*Bretagne
Pays de la Loire*
Sandrine HOLUB
CETE de l'Ouest
02 40 12 84 56
sandrine.holub@developpement-durable.gouv.fr

*Centre
Basse-Normandie
Haute-Normandie*
Mathieu RABAUD
CETE
Normandie Centre
02 35 68 81 17
mathieu.rabaud@developpement-durable.gouv.fr

*Corse - Languedoc-Roussillon
Provence-Alpes-Côte-d'Azur*
Goran SITNICA
CETE Méditerranée
04 42 24 77 38
goran.sitnica@developpement-durable.gouv.fr

Nord-Pas-de-Calais - Picardie
CETE Nord-Picardie
Céline LEMASSON
03 20 49 62 92
celine.lemasson@developpement-durable.gouv.fr
Sylvie MATHON
03 20 49 63 52
sylvie.mathon@developpement-durable.gouv.fr

Contact : transflash@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication:
Jean-Louis HELARY
Directrice déléguée:
Patricia VARNAISON-REVOLLE
Équipe de rédaction:
Jean-Marie GUIDEZ, Michelle SIMON
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon cedex 06
Tél. 04 72 74 58 00
Fax: 04 72 74 59 20
www.certu.fr
(Mobilité et déplacements)
N° ISSN 2102-5835